

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Chartierville le 3 mai 2021 par vidéo conférence Teams avec participation du public sous la présidence du maire M. Denis Dion.

1. Ouverture de la séance :

Le maire M. Denis Dion ouvre la séance à 19 h 10.

Sont présents :

M. Claude Gagnon, conseiller poste #1
M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2
Mme Nathalie Guesneau, conseillère poste #3
M. Kenneth Cameron, conseiller #4
M. Claude Sévigny, conseiller poste #5
Vacant, poste #6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Paméla Blais, est aussi présente.

21-3485

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Claude Gagnon et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec ajout au point 8.13 et 8.14 :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions portant seulement sur les sujets au présent ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 avril 2021
5. Adoption des revenus & dépenses.
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - 8.1. Avis de motion – Gestion contractuelle
 - 8.2. Résolution – Demande Club Âge d'Or
 - 8.3. Résolution – Comité MADA
 - 8.4. Résolution – Entretien annuel pompes AEU
 - 8.5. Résolution – Étalonnage du débitmètre AEU
 - 8.6. Résolution – Appui recensement Canada
 - 8.7. Résolution – Appui financier – La Relève du HSF
 - 8.8. Résolution – Lettre d'appui – Gravière Guy Landry 2013
 - 8.9. Résolution – Embauche employé travaux généraux et voirie municipale
 - 8.10. Résolution – Embauche secrétaire réceptionniste
 - 8.11. Résolution – Démission conseillère #6
 - 8.12. Résolution – Pancartes VTT
 - 8.13. Résolution – Projet Vélo de montagne
 - 8.14. Résolution – Excavation et asphaltage stationnement centre communautaire
9. Période de questions.
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

3. Période de question portant uniquement sur les sujets au présent ordre du jour

- Que veut dire l'abréviation AEU?
- Quel est le nom de la conseillère # 6?

Le maire répond aux questions.

21-3486

4. Adoption du procès-verbal :

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Gagnon et résolu à l'unanimité d'adopter le du procès-verbal de la séance régulière du 6 avril 2021.

21-3487

5. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 30 avril 2021, pour un total des dépenses d'une somme de 45 106,71 \$ et un total des revenus d'une somme de 92 405,27 \$.

6. Rapport du Maire :

M. Denis Dion annonce que selon le décret de la population, la municipalité de Chartierville a enregistré une hausse de sa population de 12 %.

M. Denis Dion informe que la MRC du Haut-Saint-François souhaite mettre sur pied un projet de zone neutre. Une zone neutre est une zone filmée par caméra 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Cette zone peut permettre et soutenir par exemple, l'échange de biens vendus ou toute autre transaction ou

échange en toute sécurité. Ce projet pourrait être financé par le fond COVID-19 de la MRC.

De plus, M. Dion annonce que le stationnement à l'arrière du centre communautaire sera prochainement entièrement réasphalté.

7. Rapport des comités ad hoc :

M. Kenneth Cameron annonce la tenue d'une formation pour la mise en place du plan de sécurité civile en cas de sinistre majeur le 29 mai prochain.

M. Cameron énonce les membres du comité MADA famille de Chartierville et donne un résumé des dernières rencontres du comité.

M. Claude Gagnon informe qu'il a trouvé un programme de subvention pour son projet de la tour d'observation, le Programme pour les bâtiments communautaires vers et inclusifs (PBCVI).

De plus, M. Gagnon rappelle la distribution de 600 arbres aux citoyens de Chartierville, à l'arrière du centre communautaire, le samedi 22 mai prochain.

M. Claude Sévigny annonce que sa demande au Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air a été acceptée. Cette subvention servira à la réfection du sentier pédestre du ruisseau Mining (sentier de la mine d'or).

M. Sévigny donne de l'information concernant le rallye organisé par la Contrée du Massif Mégantic.

M. Sévigny explique qu'il a assisté à une rencontre sur la planification stratégique pour les loisirs ainsi qu'à un webinaire sur la modernisation de la collecte sélective.

Mme Nathalie Guesneau informe que le comité des ressources humaines a été très actifs les dernières semaines, entre autres, afin de monter un plan d'action pour augmenter l'efficacité du travail entre le Conseil municipal et l'administration.

Mme Guesneau sensibilise la population à déposer des plaintes à Hydro Québec pour les fréquentes pannes électriques à Chartierville. Celle-ci souligne que pendant les pannes, de nombreux citoyens se retrouvent sans l'eau courante et la population vieillissante de Chartierville se retrouve très vulnérable pendant ces pannes de longue durée.

M. Simon Lafrenière souligne que les conditions climatiques (neige, pluie, dégel, etc) des dernières semaines rendent l'entretien des chemins très difficile. Celui-ci explique que nous sommes toujours dans l'attente du dégel complet des routes afin d'établir le plan d'action pour les travaux de voirie 2021.

Suite à une formation avec l'association des directeurs SSI, M. Lafrenière informe que d'ici 2024 il y aura un nouveau service pour les appels d'urgences 911, car maintenant, 80 % des appels se font par des cellulaires et il est très difficile de localiser les appels cellulaires. Ce qui nuit au déploiement des services d'urgences.

M. Lafrenière informe qu'il a fait une demande de subvention pour l'installation d'une borne sèche pour alimenter en eau le service incendie en cas de feu. Les annonces d'acceptation de projet devraient se faire d'ici août 2021.

8. Informations, correspondances et demandes diverses :

21-3488

8.1. Avis de motion – Gestion contractuelle

Un avis de motion est donné par Mme Nathalie Guesneau pour le règlement 2021-02 Gestion contractuelle. Un projet pour le dit règlement est également déposé.

21-3489

8.2. Résolution – Demande Club Âge d'Or

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Kenneth Cameron d'accepter la requête du Club d'Âge d'Or et de l'amitié en offrant le loyer gratuitement et ce jusqu'à la reprise des activités suite à la levée des restrictions sanitaires dues à la COVID-19.

Adopté à l'unanimité

21-3490

8.3. Résolution – Comité MADA

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-François a reçu une réponse positive à sa demande collective, MRC et municipalités, d'appui financier au Programme de soutien à la démarche MADA, volet 1 : Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés;

ATTENDU QUE le développement d'une politique des aînés est propice à l'intégration d'un volet familial et que, par conséquent, la démarche entreprise collectivement par la MRC du Haut-Saint-François et les municipalités

participantes visera le développement d'une politique pour les aînés et pour les familles.

ATTENDU QUE l'élaboration d'une politique des aînés et de la famille et la mise en œuvre du plan d'action sont des éléments clés de notre attraction/rayonnement compte tenu que notre population est vieillissante;

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-François doit s'assurer que chaque municipalité participante adopte une résolution qui autorise la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage MADA-Famille décrivant son mandat dont, notamment, la réalisation (élaboration ou mise à jour) de la politique municipale des aînés et des familles et de son plan d'action ainsi que les noms des membres constitutifs avec leurs responsabilités;

EN CONSÉQUENCE

SUR LA PROPOSITION de M. Claude Sévingy,

APPUYÉE par M. Kenneth Cameron

IL EST RÉSOLU QUE :

- La municipalité de Chartierville autorise la création du comité de pilotage MADA-Famille.

- La municipalité de Chartierville confie au comité de pilotage MADA-Famille le mandat de lui faire une recommandation menant à la réalisation la politique municipale des aînés et de la famille ainsi que son plan d'action, selon les étapes de la démarche MADA et famille qui lui incombe. Ces étapes sont les suivantes :

1) Effectuer un diagnostic du milieu comprenant un profil du territoire visé, un inventaire des actions, des infrastructures et des services offerts aux personnes aînées et une consultation permettant l'analyse des besoins basée sur leur point de vue.

2) Rédiger une politique municipale des aînés et de la famille et son plan d'action d'une durée minimale de 36 mois.

- Le rôle de chacun des membres du comité ainsi que les objectifs communs seront définis par ces derniers lors de la première rencontre du comité de pilotage MADA-Famille.

- Le comité de pilotage MADA-Famille de la municipalité de Chartierville sera formé des personnes suivantes :

Nom	Responsabilité de représentation
M. Kenneth Cameron	Conseiller municipal
Mme Nathalie Guesneau	Conseillère municipale
M. Gille Martin	Citoyen, MADA
Mme Renée Poirier	Citoyenne, MADA
M. Maxime Cartier	Citoyen, Famille

Adopté à l'unanimité

21-3491

8.4. Résolution – Entretien annuel pompes AEU

Attendu qu'une inspection et un entretien préventif des pompes d'un système d'assainissement des eaux usées est fortement recommandé afin d'éviter des bris majeurs des pompes et entraîner des coûts importants;

Attendu qu'une soumission de la compagnie S.O.S Pompes Pièces Expert portant le numéro 869 a été présentée et jugée conforme;

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Gagnon

Que la Conseil municipal de Chartierville accepte la soumission de S.O.S Pompes Pièces Expert au montant de 551,60 \$ taxes en sus pour l'inspection et l'entretien des six pompes du système d'assainissement des eaux usées de Chartierville.

Adopté à l'unanimité

21-3492

8.5. Résolution – Étalonnage du débitmètre AEU

Attendu que l'article 4 du ROMAEU exige que l'exploitant d'une station d'épuration fasse l'étalonnage du débit mètre au moins une fois par année avec une marge d'erreur inférieur à 15 %;

Attendu qu'une soumission de la compagnie Avizo expert conseil portant le numéro 21-0658 a été présentée et jugée conforme;

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Gagnon

Que la Conseil municipal de Chartierville accepte la soumission d'Avizo expert Conseil au montant de 1 656,00 \$ taxes en sus pour l'étalonnage et le rapport d'étalonnage du débit mètre magnétique de la station d'épuration des eaux usées de Chartierville.

Adopté à l'unanimité

21-3493

8.6. Résolution – Appui recensement Canada

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Sévingy
Qu'il soit résolu que :

Le « Conseil municipal de Chartierville » soutient le Recensement de 2021 et encourage toutes les personnes qui y résident à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca. Des données du recensement exactes et complètes soutiennent les programmes et les services au profit de notre collectivité.

Adopté à l'unanimité

21-3494

8.7. Résolution – Appui financier – La Relève du HSF

Attendu qu'une demande de soutien financier a été acheminé à la municipalité par l'organisme La Relève du Haut-Saint-François pour soutenir et assurer la pérennité de leur projet de cueillette de fournitures scolaires pour les familles dans le besoin ;

Il est proposé par M. Kenneth Cameron, appuyé par Mme Nathalie Guesneau

Que le Conseil municipal de Chartierville autorise un appui financier de 200,00 \$ à l'organisme La Relève du Haut-Saint-François.

Adopté à l'unanimité

21-3495

8.8. Résolution – Lettre d'appui – Gravière Guy Landry 2013

Attendu qu'une demande de la part de Guy Landry 2013, pour une lettre d'appui concernant leur demande d'exploitation d'une gravière sablière à la CPTAQ;

Attendu que leur demande à la CPTAQ ne contrevient pas à nos règlements municipaux, tel que confirmé par la résolution 21-3426;

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Gagnon

Que le Conseil municipal autorise la rédaction d'une lettre d'appui à Guy Landry inc. pour la mise en œuvre de leur projet de gravière-sablière.

Adopté à l'unanimité

21-3496

8.9. Résolution – Embauche employé travaux généraux et voirie municipale

Attendu qu'une offre d'emploi pour le poste d'employé aux travaux généraux et de voirie municipale a été affichée;

Attendu qu'un seul candidat a appliqué pour le poste en acheminant son Curriculum Vitae au bureau municipal;

Attendu que le candidat a été rencontré par le comité des ressources humaines de la municipalité;

Attendu que le candidat a fait l'objet d'une recommandation favorable au Conseil municipal par le comité des ressources humaines;

Il est proposé par M. Kenneth Cameron, appuyé par M. Claude Gagnon;

Que la candidature de M. Dominique Charland soit retenue pour le poste d'employé aux travaux généraux et voirie municipale (intérim)avec les conditions décrites au document d'échelle salarial 2021 de la municipalité de Chartierville;

Adopté à l'unanimité

21-3497

8.10. Résolution – Embauche secrétaire réceptionniste

Attendu qu'une offre d'emploi pour le poste de secrétaire réceptionniste a été affichée;

Attendu que deux candidats ont été rencontrés par le comité des ressources humaines;

Attendu qu'un candidat a fait l'objet d'une recommandation favorable au Conseil municipal par le comité des ressources humaines;

Il est proposé par M. Claude Gagnon, appuyé par Mme Nathalie Guesneau;

Que la candidature de Mme Nathalie Lescault soit retenue pour le poste de secrétaire réceptionniste avec les conditions décrites au document d'échelle salarial 2021 de la municipalité de Chartierville;

Adopté à l'unanimité

21-3498 8.11. *Résolution – Démission conseillère #6*
Il est proposé par M. Claude Gagnon, appuyé par M. Simon Lafrenière d'accepter la démission de la conseillère municipale Mme Vanessa Faucher au poste # 6. La démission est effective au 30 avril 2021.

Adopté à l'unanimité

21-3499 8.12. *Résolution – Pancartes VTT*
Il est résolu à la majorité d'autoriser l'achat de 10 pancartes pour la signalisation des véhicules tout terrain sur le rang Verchères à Chartierville. 5 pour la signalisation d'avril à novembre et 5 pour la signalisation de décembre à mars au coût de 1 477,99 taxes en sus.

Le maire Denis Dion souhaite faire enregistrer sa dissidence sur la résolution.

21-3500 8.13. *Résolution – Projet Vélo de montagne*
Le sujet reporté à la majorité des conseillers.

21-3501 8.14. *Résolution – Excavation et asphaltage stationnement centre communautaire*
Il est proposé par M. Claude Gagnon, appuyé par M. Claude Sévigny que les soumissions proposées par le Groupe Exca pour l'excavation et l'asphaltage du stationnement du centre communautaire au coût approximatif de 50 600,00 \$ soient acceptées.

Que le coût de ces travaux soit enregistré pour le seuil minimal d'immobilisation au programme de la TECQ 2019-2023.

Adopté à l'unanimité

9. Période de questions :

Voici les questions posées par le public ainsi que ceux qui ont été soumises à la direction générale dans les délais prescrits :

- Qu'en est-il de la subvention présentée lors de la consultation publique pour les besoins des aînés?
- Qu'en est-il du projet du monte escaliers motorisé?
- Est-ce que la municipalité de Chartierville a déposé un projet au programme de subvention Nouveaux Horizons pour les Aînés?
- Qui pourrait ramasser les déchets dans les fossés sur le rang Saint-Paul?
- Quelle est la différence entre une borne sèche et une borne fontaine?
- Serait-il possible de vérifier et ajuster les pancartes de 50 km/h et 70 km/h sur le rang Saint-Paul?
- Quelle dimension ont les pancartes de VTT?
- Est-ce que la municipalité est assurée en cas d'accident sur ses propriétés?
- Est-ce qu'une demande a été faite à la SQ pour la présence policière pour la problématique des VTT sur le chemin Verchères les fins de semaine?

Le maire répond aux questions.

10. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

11. Levée de la séance :

21-3502 La séance est levée à 20 h 34 par M. Claude Gagnon sous la résolution 21-3502.

Denis Dion
Maire

Paméla Blais
Directrice générale et secrétaire trésorière